

était en ce temps-là dans une situation difficile, du fait des dépenses de la cour et surtout des guerres, par suite aussi des lourdes charges publiques. La révocation de l'Edit de Nantes ajouta une perturbation plus grande et produisit un appauvrissement direct et indirect. La misère dans les métiers vint de la moindre consommation. Ce n'étaient ni les fabricants ni les ouvriers qui manquaient, c'étaient les acheteurs. Quand on étudie les documents du temps, on observe que la demande de toutes choses s'était ralentie et que, pour certaines choses, elle s'était même arrêtée. La crise n'a pas tardé à s'aggraver, parce que les ressources s'étaient épuisées à entretenir les armées, souvent aussi à nourrir, à soutenir des légions d'ouvriers.

Ce que nous disons à ce sujet est, pour ce qui se rapporte à Lyon, contraire à l'opinion qui a cours à Lyon même, contraire à des assertions qui se sont produites de nos jours dans divers écrits. Nous pouvons justifier le sentiment que nous exprimons, et nous le ferons au moyen d'actes et de faits contemporains.

Au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes, en 1686 et en 1687, le Consulat prit à Lyon, pour la fabrique d'étoffes de soie, sur la demande de la communauté des fabricants, des mesures assez rigoureuses. Etait-ce parce que la fuite des Réformés nous avait fait perdre des maîtres et des ouvriers ? Tout au contraire. C'était « pour empêcher la multiplication et confusion d'Ouvriers Forains, Etrangers et autres qui venoient se jeter dans ladite communauté et accroître la misère » ; c'était encore parce que « le nombre des maîtres estoit accru presque du tiers depuis le temps de ladite ordonnance (celle du 13 décembre 1684),